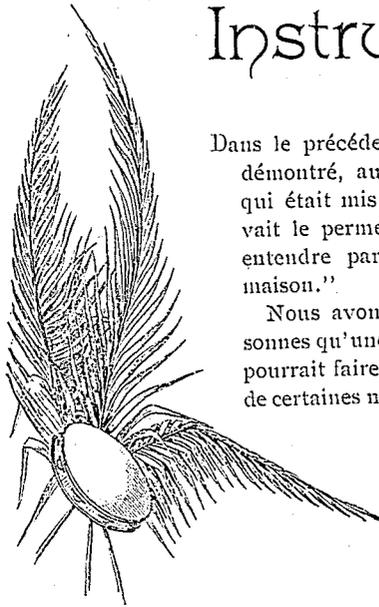


# Instruments



Dans le précédent numéro, nous avons démontré, autant que le court espace qui était mis à notre disposition pouvait le permettre, ce que l'on devait entendre par "la réputation d'une maison."

Nous avons mis en garde les personnes qu'une crédulité trop confiante pourrait faire tomber dans les griffes de certaines maisons peu scrupuleuses, et indiqué les périls, qu'avec un peu de bon sens et de clairvoyance, elles pourraient facilement éviter. Ayant aussi esquissé les inconvénients qui résulteraient

de l'achat d'un mauvais instrument ; nous compléterons aujourd'hui nos conseils sur ce sujet en leur disant : "Un piano est une chose que l'on achète pour de longs temps. C'est un meuble coûteux à l'achat duquel on ne saurait apporter trop de précautions. S'il est bon, s'il provient d'une bonne fabrication, s'il sort d'une maison de confiance, vous vous aurez évité des ennuis nombreux, d'onéreuses réparations qui ne le rendraient du reste jamais meilleur. Vos enfants, après y avoir fait leur éducation musicale, s'en serviront encore pour celle de vos petits-fils ; il deviendra plus qu'un meuble, mais un ami qui rappellera les jeunes années, les joies passées auxquelles il se sera trouvé intimement lié. N'hésitez donc pas à payer franchement le prix d'un bon instrument ; la dépense supplémentaire de quelque cinquantaine de dollars que vous auriez pu économiser — et quelle économie ! — en achetant un piano inférieur, sera largement compensée par la durée, la solidité, les qualités artistiques dont l'instrument sera doué, ainsi que par la satisfaction qu'il vous procurera."

\*\*\*

Il est une erreur généralement accréditée qui consiste à penser que tous les fabricants travaillent en vue d'un même but, comme par exemple de faire le meilleur piano possible. En principe cela devrait être, malheureusement il n'en est rien.

D'aucuns, et c'est le plus grand nombre, cherchent à produire le meilleur marché, ce qui est, je crois, à la portée de tout le monde ; d'autres à faire, à combiner un piano dont le rendement artistique et musical soit supérieur à tous les autres. L'apparence du piano, le poli de la caisse, le dessin, voilà les seules choses qui sautent immédiatement aux yeux du non-connaissseur, et c'est malheureusement souvent sur ces apparences qu'il se laisse séduire et achète un instrument sans aucune valeur musicale.

Le matériel qui entre dans la fabrication de cette classe de pianos est, est-il besoin de le dire, d'ordre absolument inférieur. Les cordes, les feutres, les marteaux, les bois, la table d'harmonie, rien n'est de première qualité, rien n'est préparé pour un long usage, ou l'obtention des qualités artistiques qui font la véritable valeur d'un instrument. Le travail est hâtivement fait, les pièces mal agencées, mal harmonisées, et le tout n'a qu'une apparence de solidité trompeuse que les couches de vernis parviennent pourtant à dissimuler aux yeux peu inquisiteurs de certains acheteurs.

On s'étonne parfois de la différence de prix qui existe entre deux pianos de mêmes dimensions, d'identique apparence — au moins à première vue — et l'on en conjecture qu'une maison est, par cela même, beaucoup plus chère qu'une autre. Nous avons maintes fois entendus ces remarques qu'un peu de raisonnement n'eût pas fait émettre. Tout le monde, sans exception, peut faire mauvais et à bon marché. En est-il de même lorsqu'il s'agit du contraire ? N'existe-t-il pas là, une série de gradations, une échelle dont les degrés sont, sans contredit, plus difficiles à atteindre ? Faire mal est à la portée du premier venu. En est-il de même pour faire bien ? Donc deux pianos de même extérieur, de même dimensions, d'aspect absolument semblable, peuvent, suivant les fabrications auxquelles ils appartiennent, comporter des différences de prix variant de \$50 à \$200 et plus, et cela, pour les raisons que nous venons d'indiquer ci-dessus et qui peuvent se résumer à ceci :

Dans l'un, choix d'une bonne plaque construite dans les conditions mathématiques voulues ; des cordes, examen de leur fabrication en tant qu'alliage, résultat des épreuves de résistance — épreuves harmoniques aussi — auxquelles elles ont été soumises, de leur placement au point de vue de la concordance et de la répercussion des sons ; juxtaposition rigoureusement exacte des différentes pièces ; des parties qui doivent être en bois, d'autres en métal ; des feutres, des marteaux, de leur dessin ; combinaison et arrangement des articulations, etc., etc. Si à cette partie que nous dénommerons "partie matérielle," nous ajoutons les conditions atmosphériques du pays dont le constructeur doit tenir un compte sévère, puisqu'elles nécessitent une fabrication spéciale ; la nature du bois, la manière dont il a été traité, sans oublier la technique pure qui nous conduira à l'étude des différentes théories du son et de leur application, des calculs d'équilibre, de stabilité, d'acoustique, nous aurons je pense, suffisamment prouvé et démontré, que la fabrication du piano à bon marché est un non sens, et que celui qui achète un de ces instruments aura tout ce qu'il voudra, excepté un piano. (1)

\*\*\*

La justice de New-York est saisie de nombreuses plaintes contre des *auctioners* peu scrupuleux.

En voici le motif :

Ces industriels — ne serait-il pas préférable de dire ces industriels ? — annonçaient à grands renfort de réclame une vente de pianos *soi-disant d'occasion, en réalité fabriqués uniquement dans ce but*, dont ils laissaient un pseudo modèle-type dans leur salle publique, garantissant que tous les autres étaient parfaitement semblables.

Les clients essayaient le piano, le trouvaient bon, l'achetaient, et.... étaient volés. Le piano se trouvait être un de ces instruments de rebut sans valeur musicale, un de ces pianos de fantaisie auquel faisait allusion notre premier article. Quant au piano d'*exhibition* qui avait si joliment servi d'appât aux naïfs, il avait disparu.

La fraude à la fin fût découverte mais aucune satisfaction ne put être donnée à l'acheteur malheureux.

Le grand jury est saisi de cette affaire.

— (*Music-Trade*, No du 24 octobre.)

\*\*\*

Parmi les exportations d'instruments de musique du mois dernier, nous notons un Piano Pratte expédié à Chicago.

\*\*\*

Un piano droit a été vendu dernièrement à New-York pour \$1,800. L'ornementation de la caisse y comptait pour la moitié du prix.

(1) Pour cet article, ainsi que le précédent, en même place, de même que pour ceux qui suivront, reproduction interdite.